



29 septembre 2020 à 16h30
Salle du Comité d'Administration

PARTENARIAT

Signature d'une convention de partenariat entre la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse et l'ASAD - Aide et Soins À Domicile

La Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse est le premier acteur privé non lucratif du Grand Est dans le secteur sanitaire et médico-social. Fondation privée, reconnue d'utilité publique, elle compte à ce jour 1636 lits et places et plus de 3000 collaborateurs, dont 300 médecins. Elle gère aujourd'hui 20 établissements, du nord au sud de l'Alsace.

Le développement de ses activités est organisé autour de quatre axes principaux :

- La médecine, la chirurgie et l'obstétrique
- La prise en charge des personnes âgées dépendantes
- La formation des professionnels de santé (instituts de formation)
- Le soutien et le développement d'œuvres sociales

L'accompagnement de la personne âgée dépendante est le 2^{ème} axe de développement de la Fondation. Cela s'illustre par une offre de soins importante en gériatrie dans ses établissements sanitaires et ses services de soins de suite et de réadaptation, mais aussi dans ses EHPAD, dans lesquels de nombreux projets sont menés par nos équipes, pour nos résidents.

Une politique de partenariat forte

La Fondation a conclu un certain nombre de partenariats qui s'appuient sur les moyens techniques, humains et organisationnels dont elle dispose. Cette forte politique de partenariat a été initiée dans les années 2010 avec des EHPAD, voisins des cliniques de Mulhouse, qui rencontraient des difficultés face aux exigences des procédures de certification et de contrôles externes. Forte de son expérience dans le management de la qualité et de la gestion des risques, la Fondation a pu leur apporter le soutien nécessaire. Depuis, ce sont 28 établissements, répartis sur le territoire alsacien, qui nous ont rejoint.

La plupart de ces partenariats sont conclus dans le secteur de la gérontologie et notamment autour du réseau Alsa'Seniors. Ils permettent de créer une offre de soins et d'accompagnement au plus proche des besoins de la population, dans un contexte de vieillissement qui nous impose de trouver de nouvelles solutions. Ce réseau sert également d'outils aux professionnels en proposant des réunions d'information autour des ressources humaines, des questions juridiques.

L'ASAD, association de soins et d'aide à domicile

Créée en 1978, l'Association de Soins et Aide à Domicile ASAD œuvre pour le maintien à domicile. Elle s'adapte continuellement pour répondre aux besoins et aux demandes des personnes âgées qui souhaitent rester à leur domicile. Elle évolue dans une démarche entrepreneuriale, prospective et participative, portée par une communauté de travail dans laquelle les personnels constituent la ressource essentielle de la compétence.

A ce jour, ses réponses sont apportées via 4 services :

- Centre de Santé Infirmier : dispense des soins infirmiers au domicile. Un créneau de permanence est assuré au centre.
 - Équipe Spécialisée Alzheimer : accompagne 30 patients en file active, principalement en phase de début du diagnostic de la maladie.
 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile : assure de l'aide humaine et de l'accompagnement au domicile
 - Service de Soins Infirmiers à Domicile : dispose de 176 places sur trois sites Colmar, Ribeauvillé et Neuf-Brisach. Cinq places sont dédiées au retour à domicile après hospitalisation et autre situation d'urgence. Le service assure des soins d'hygiène et relationnels aux patients à partir de 60 ans.
- Son territoire d'intervention est le Centre Alsace où le SSIAD intervient sur 59 communes.

Par ce partenariat, l'ASAD Centre Alsace s'inscrit dans une dynamique d'adaptation et de transformation pour répondre aux besoins des personnes âgées dont le nombre va fortement augmenter en Alsace (+33%) dans les prochaines années. Il s'agit de décupler ses moyens sur des projets portés en commun :

- Favoriser un parcours de soins sans rupture de prise en charge,
- Proposer des réponses dans les champs de la prévention, de l'habitat, du répit et de l'accompagnement des malades chroniques,
- Renforcer l'attractivité de ses métiers par l'élargissement des parcours professionnels et des formations.

Ensemble, anticiper et construire l'avenir au service des personnes malades et âgées, portés par les valeurs communes du Privé Non Lucratif au service des territoires.